PROCEDURE DE DECLARATION

ORGANISATION D’UNE MANIFESTATION DE RUGBY A 5
« NOUVELLES PRATIQUES »

Dernière mise à jour le 21/10/2025

1

Le responsable du tournoi complète le formulaire de demande d'autorisation d'une manifestation

Voir ci-dessous comment remplir le formulaire

Noter le nom puis le code de l'association organisatrice affiliée à la FFR (Club, CD)

Noter le nom et les coordonnées du représentant de l'association organisatrice ou de son président (licencié actif)

Le nom et signature de l'organisateur (licencié ACTIF)

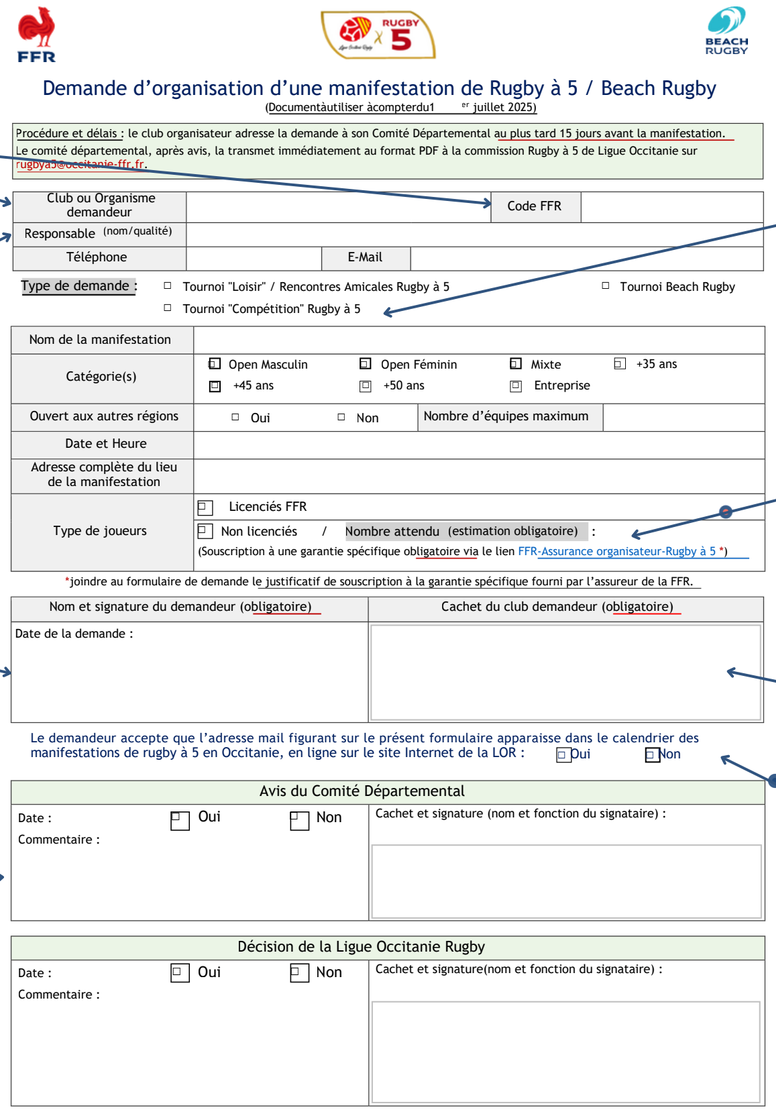
Transmission à la Ligue APRÈS avis du Comité Départemental

Tournoi qualificatif aux finales régionales et nationales rugby à 5

Attention : Estimation réservée uniquement aux non licencié(e)s

Apposer impérativement le tampon de l'association organisatrice affiliée à la FFR (Club, CD)

Attention : L'absence de case cochée équivaut à un refus



Demande d'organisation d'une manifestation de Rugby à 5 / Beach Rugby

(Documentàutiliser àcompterdu1er juillet 2025)

Procédure et délais : le club organisateur adresse la demande à son Comité Départemental au plus tard 15 jours avant la manifestation.
Le comité départemental, après avis, la transmet immédiatement au format PDF à la commission Rugby à 5 de Ligue Occitanie sur rugbya3@occitanie-ffr.fr.

Club ou Organisme demandeur		Code FFR	
Responsable (nom/qualité)			
Téléphone		E-Mail	

Type de demande : ☐ Tournoi "Loisir" / Rencontres Amicales Rugby à 5 ☐ Tournoi Beach Rugby
☐ Tournoi "Compétition" Rugby à 5

Nom de la manifestation				
Catégorie(s)	☐ Open Masculin	☐ Open Féminin	☐ Mixte	☐ +35 ans
	☐ +45 ans	☐ +50 ans	☐ Entreprise	
Ouvert aux autres régions	☐ Oui ☐ Non	Nombre d'équipes maximum		
Date et Heure				
Adresse complète du lieu de la manifestation				
Type de joueurs	☐ Licenciés FFR			
	☐ Non licenciés / Nombre attendu (estimation obligatoire) :			
	(Souscription à une garantie spécifique obligatoire via le lien FFR-Assurance organisateur-Rugby à 5 *)			

*joindre au formulaire de demande le justificatif de souscription à la garantie spécifique fourni par l'assureur de la FFR.

Nom et signature du demandeur (obligatoire)	Cachet du club demandeur (obligatoire)
Date de la demande :	

Le demandeur accepte que l'adresse mail figurant sur le présent formulaire apparaisse dans le calendrier des manifestations de rugby à 5 en Occitanie, en ligne sur le site Internet de la LOR : ☐ Oui ☐ Non

Avis du Comité Départemental		
Date :	☐ Oui ☐ Non	Cachet et signature (nom et fonction du signataire) :
Commentaire :		

Décision de la Ligue Occitanie Rugby		
Date :	☐ Oui ☐ Non	Cachet et signature(nom et fonction du signataire) :
Commentaire :		

[Cliquer ICI pour télécharger un formulaire vierge]

⇨ Participation de joueur(se)s non licencié(e)s :

Si les joueur(se)s ne sont pas licencié(e)s à la FFR, l'organisateur devra impérativement réaliser les **démarches suivantes** :

- En amont du tournoi : l'organisateur devra souscrire à **une assurance spécifique** auprès de l'assurance de la FFR (MARSH) en cliquant sur le lien suivant :

 https://connexion.marsh.com/client/optionsclubsffr

 Pour plus d'information, retrouvez un guide d'assurance relatif aux évènements sportifs, destiné aux non licenciés

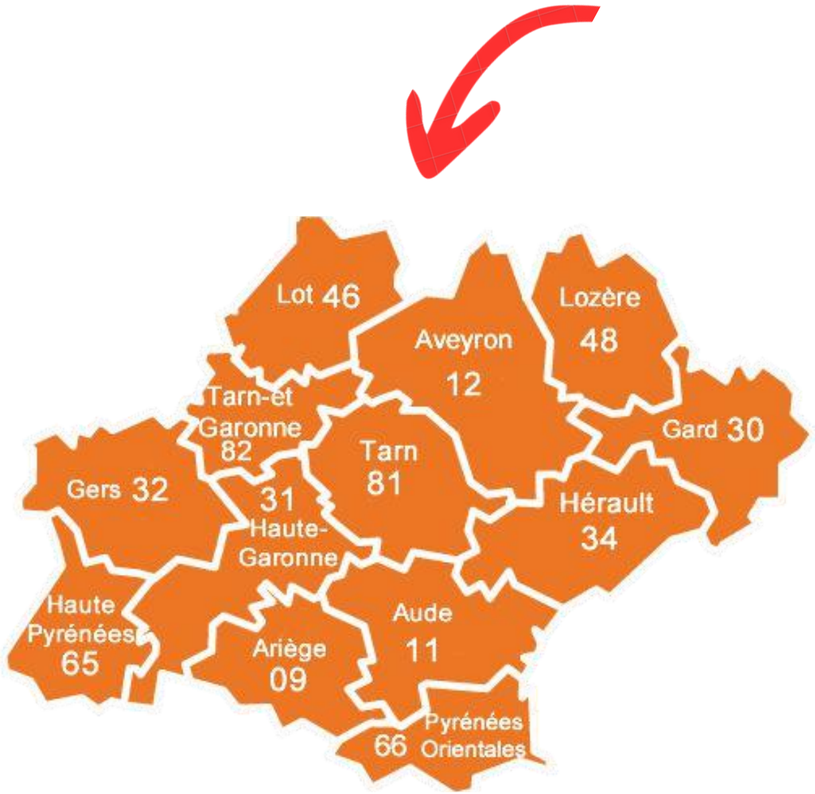
- Un **justificatif** est fourni par l'assureur à l'issue de la souscription et celui ci devra être **obligatoirement** transmis à la commission de rugby à 5 de la Ligue Occitanie de Rugby **avant le début de la manifestation**.

- Inscrire sur le formulaire une **estimation du nombre** de joueur(se)s non licencié(e)s

2

L’organisateur envoie la demande, dûment complétée et signée, pour avis au <u>comité départemental où se déroulera le tournoi</u>

Celle-ci doit être remise au moins <u>15 jours</u> avant la date du tournoi en question



3 **Après examen, le comité départemental concerné transmet le dossier avec son avis à la comission de rugby à 5 de la Ligue Occitanie**

(mail dédié: rugbya5@occitanie-ffr.fr)

4

La ligue Occitanie rend sa décision et en informe :

Le service des compétitions régionales





Le comité départemental

Le club organisateur



5

A l’issue de l’évènement, le club organisateur conserve la (ou les) feuille(s) de match et la (ou les) liste(s) des participants non licenciés à la manifestation et les transmet à la Commission de Rugby à 5

FEUILLE DE MATCH

valable à compter du 1er juillet 2025

Nom du tournoi :	
Date du tournoi :	
Lieu du tournoi :	

EQUIPE	
Nom de l'équipe / code du club support :	
Nom et coordonnées du capitaine :	

Catégories : OPEN MASCULIN ☐ OPEN FEMININ ☐ MIXTE ☐ +35 ANS ☐ +45 ANS ☐ ENT ☐

COMPOSITION DE L'EQUIPE
(11 joueurs maximum)

N°	NOM	PRENOM	MINEUR (METTRE UNE CROIX SI MINEUR)	NUMERO DE LICENCE (INDIQUER "NL" SI NON LICENCIE(1))	ARBITRE(2) (METTRE UNE CROIX SI ARBITRE)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

ARBITRES
(à remplir si ce ne sont pas les joueurs qui réalisent l'arbitrage)

N°	NOM	PRENOM	NUMERO DE LICENCE ARBITRE (2)
1			
2			

(1) Les licences (originaux ou photocopies) seront contrôlées sur place par l'organisateur. Elles doivent comporter une photo et être signées. La liste des non licencié(s) devra être complétée et jointe à la feuille de match.
(2) Deux arbitres doivent être mentionnés par feuille de match.

Signature :

⇨ Pour une manifestation avec participation d'équipe(s) étrangère(s) :

Dans les deux cas, la demande doit être adressée au **minimum 15 jours en amont de la manifestation**, à la ligue régionale pour avis favorable avant validation de la F.F.R. au mail suivant : rugbya5@occitanie-ffr.fr.

Demande de manifestation **sur le territoire français :**

○ Que doit composer ma demande ?

- Le **formulaire de demande spécifique** d'organisation (rugby à 5/ beach rugby) dûment complété
- Une **liste** précisant les noms, prénoms et dates de naissance des participants étrangers (joueurs et encadrement)
- L'**autorisation de la fédération étrangère** (qui peut être transmis à la FFR **au plus tard la veille** de la manifestation)/ *(cf : article 411-3 des règlements généraux de la F.F.R)*

Demande de participation **à l'étranger (sortie du territoire) :**

○ Que doit composer ma demande ?

- Le **formulaire d'autorisation de sortie**, dûment complété
- L'**autorisation de la fédération étrangère** (ce document peut être transmis à la FFR **au plus tard la veille** de la manifestation)

***NB** : Toute association étrangère participant à la manifestation sur le territoire français devra être affiliée à une fédération étrangère membre de World Rugby.*

En cas d'avis favorable de la ligue, celle-ci transmettra le dossier à la F.F.R qui rendra sa décision et rédigera une autorisation de manifestation ou de participation. Ce document sera envoyé au club ainsi qu'à la ligue.

Toute demande incomplète ou déposée hors délai ne sera pas traitée.